

FORMATIONS	OBSERVATIONS
<b>Sécurité des spectacles et prévention des risques pour la licence d'exploitant de lieu</b>	<p><i>Pour vous permettre d'identifier, de prévenir et de gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité de nos lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.</i></p> <p><i>Cette formation permet aussi de satisfaire à l'obligation de formation à la sécurité des spectacles dans le cadre d'une demande de licence ou de son renouvellement (licence Cat 1).</i></p> <p><i>Validation par une attestation d'assiduité et un certificat de réussite au stage.</i></p>
<b>Obtention</b>	<p><b>Obligation réglementaire :</b> Code du Travail (R7122-3) – Ministère de la Culture (décret 2000-609 du 29/06/2000 et arrêté du 05/05/2008).</p>
<b>Actualisation</b>	<p><b>Préconisation sans obligation :</b></p> <p><i>Pour échanger sur votre méthode de management de la prévention des risques, pour évoquer vos difficultés éventuelles dans le domaine, pour mettre à jour vos informations réglementaires.</i></p>

Mise à jour du 1<sup>er</sup>/01/2017

## ARTEK Formations >>> Qui sommes-nous?



**www.artek-formations.fr**

**1 cœur de métier :** la prévention des risques et la sécurité du spectacle

**25 formations** spécifiques à ce secteur : sécurité incendie, habilitations électriques, travail en hauteur, CACES, accroche et levage, structures techniques démontables,...

**4 agréments** pour assurer les formations spécifiques :

- Sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu de spectacle pour l'obtention de la Licence d'exploitant de lieu ;
- Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes ;
- CCP Les Fondamentaux à la prévention des risques professionnels dans le spectacle vivant.

**20 villes** où nous intervenons toute l'année.